



BRO Guened

LA REVUE MORBIENNAISE



LR

BULLETIN MENSUEL

n° 23

AVRIL 1953

BRUDET ha dianau Jeanne-Marie Moisan

FONDATRICE de la CONGREGATION

des

SOEURS SERVANTES DU SAINT-COEUR DE MARIE.

Le diocèse de Vannes se glorifie d'avoir fourni à l'Eglise un bon nombre de personnages illustres; mais il en est qui ont bien failli demeurer dans l'oubli. C'est le cas de cette humble fille du pays de Vannes que Dieu destinait à fonder un nouvel institut religieux et dont le nom et l'origine sont restés inconnus jusqu'à 1951.

Jeanne Marie Moisan naquit le 3 Février 1824 au pauvre foyer de Julien Moisan, tisserand de son métier au hameau de Kerloc en Saint-Nolff, où l'on voit encore aujourd'hui la chaumière natale. Avant-dernière d'une famille de cinq enfants, elle vécut ses premières années à la manière rustique de nos campagnes vannetaises, il y a un siècle. Jeanne Marie ne perdra jamais le souvenir de son enfance joyeuse et pauvre au hameau de Kerloc, et quelques jours avant sa mort, elle demandait qu'on lui servît de la bouillie d'avoine comme elle en avait mangé chez son père.

Toute jeune, elle fut placée à Vannes, chez un ami de ses parents, tailleurs, qui devait lui apprendre son état. C'est là qu'elle apprit sans doute à parler et à lire le français, car à St-Nolff elle n'avait dû s'exprimer qu'en breton.

À Vannes, elle fut "Enfant de Marie" exemplaire et le curé de sa paroisse (St-Pierre ou St-Patern on ne sait) se plaisait à la citer comme modèle.

Jeanne Marie Moisan vécut à Vannes jusqu'à l'âge de 20 ou 25 ans.

À cette époque, vers 1850, dans toute la Bretagne, se produisait un puissant mouvement missionnaire, sous l'influence, dit Monsieur le Chanoine Buléon, des Annales de la Propagation de la Foi traduites en langue bretonne.

Aucun journal ne pénétrait à la campagne en ce temps-là et l'arrivée des Annales "Brediah er Fé" était accueillie avec le même empressement par la piété que par la curiosité populaire.

Trois prêtres éminents du diocèse de Vannes : M^{rs} Le Vulgoz, qui mourut doyen du chapitre, Mary et Le Berre, vicaires à St-Patern, entreprirent d'exploiter ce mouvement, dirigeant vers les Congrégations missionnaires, en particulier vers celle du St-Esprit, encore toute jeune, un grand nombre de vocations.

A n'en pas douter, c'est ce climat missionnaire qui toucha aussi l'âme de Jeanne Marie Moisan.

Une personne pieuse avait eu l'idée de fonder, près d'Amiens, où se trouvait le Noviciat de la Congrégation du P. Liberman, une sorte de Tiers Ordre, voué à la prière et à la pénitence pour les missionnaires. C'est là qu'arriva Jeanne Marie Moisan, mais pour peu de temps, car le dit Tiers Ordre fut bientôt dissous.

Cependant, comme d'une manière ou de l'autre elle voulait être missionnaire, elle entra à Paris au Noviciat des Soeurs de Saint-Joseph de Cluny, dont l'aumônier était alors le R. P. Delaplace, de la Congrégation du St-Esprit.

Ne se trouvant pas dans sa voie, elle quitta encore St-Joseph, loua un appartement dans le quartier M. D. des victoires et gagna sa vie en travaillant pour quelques magasins.

Or, à cette époque, le P. Delaplace, élu du malheureux sort des petits enfants abandonnés, songea à recueillir les petites filles d'abord dans un orphelinat.

Pour organiser cette oeuvre, il fallait trouver une femme de coeur et de tête capable d'en prendre la direction et la charge. C'est alors qu'il rencontra à nouveau Jeanne Marie et lui fit la proposition.

Celle-ci accepta. L'oeuvre débuta avec de pauvres moyens : un louis de 20 frs et un billet de 100 frs, tel fut le premier fonds de caisse. L'orphelinat déménagea plusieurs fois, de la rue des Poules, à la rue des Ursulines, puis à la rue des Postes. Malgré les difficultés le nombre des pensionnaires croissait; en 1862, elles étaient plus de quarante et, peu après, l'acquisition de la maison de Monsivry dans la banlieue leur donna une installation moins sommaire.

C'est aussi à cette date que sur les conseils du P. Delaplace, "pour mieux fonder cette oeuvre sur l'amour de Dieu et le mépris de soi-même", Jeanne Marie Moysan et les premières collaboratrices qu'elle avait su s'adjoindre prononcèrent les voeux privés et perpétuels de religion. C'était la naissance de la Congrégation des Soeurs servantes du Saint-Coeur de Marie.

Mademoiselle Marie devint alors Mère Marie du Saint-Sacrement.

Peu de temps après, surgissaient de nouvelles épreuves. Avec la guerre de 1870, l'orphelinat dut abandonner Monsivry, se replier sur la rue des Postes et subir tous les dangers et les privations du siège de Paris.

L'orage passé, la Congrégation se développa heureusement sous la direction empreinte de bonté et de fermeté de sa première supérieure générale. Toute simple aussi, la "Bonne Mère" ne craignait pas de se faire commissionnaire, jardinière, maçon même, quand s'imposaient les nécessités matérielles.

Bientôt la ruche commença à essaimer. Quelques nouvelles maisons furent fondées en France. En 1889, les premières religieuses s'embarquaient pour les Etats-Unis d'Amérique et quelques jours avant sa mort, Mère Marie du St-Sacrement abandonnait aux deux soeurs désignées pour la première fondation du Canada, la robe et le manteau qui ne devaient plus lui servir et que celles-ci emportaient comme de précieux talismans.

Le 29 Novembre 1892, Mère Marie du St-Sacrement rendait son âme à Dieu, laissant une oeuvre prospère qui a continué à s'étendre, assez peu en France, où la Congrégation des Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie compte, avec la Maison-Mère de Montgeron (S. et O.) 18 établissements, mais surtout en Amérique où elle dirige aujourd'hui 56 maisons: orphelinats, dispensaires, hôpitaux, écoles.

Il a fallu bien des années pour que la paroisse de St-Wolff prenne conscience de l'honneur qui lui revient d'avoir donné le jour à cette glorieuse Fondatrice. Cette découverte, due aux recherches du R.P. Piacentini, historien du P. Delaplace, a conduit, en 1952, à l'apposition d'une plaque de marbre commémorative aux fonts baptismaux sur lesquels Jeanne Marie MOYSAN reçut une grâce si féconde pour elle et pour tant d'autres âmes.

J. LE BOFF

Le 12 Juillet 1953

Dans une récente réunion des dirigeants du Bleun-Brug-Guéned et du comité local, ont été mises au point les différentes parties du programme de la journée.

Les concours scolaires et de chorales commenceront à partir de 8 h. La Grand-Messe sera chantée à 11 h. près de la facade sud de cette merveilleuse chapelle dont on célèbrera le Vème centenaire.

La fête bretonne se déroulera l'après-midi dans le splendide parc du chateau de Pontcallec, sur les rives du Scorff. Endroit plus idéal ne peut être rêvé !

Déjà, bon nombre de chorales se sont engagées et préparent les chants. Merhat é vo Bleun-Brug Karnassen unan ag er ré kaeran e zo bet !

LES CONCOURS SCOLAIRES de KERNASCLEDEN - Ils comprendront un concours de récitation mimée, un concours de chant scolaire et un concours de dessin.

Les sujets de ces concours paraîtront sans tarder dans le bulletin des instituteurs: "Le Trait d'Union". Les demander par ailleurs à M. l'abbé Le Lannic, Petit-Séminaire de Ste-Anne d'Auray.

CONCOURS D'ELOQUENCE - Ce concours est plus spécialement pour les garçons et filles de 17 à 25 ans. Nous faisons appel à tous les jeunes des groupes de J.A.C., aux étudiants, à tous ceux qui participent aux différentes "coupes de la joie" etc.. pour qu'ils se présentent nombreux à ce concours. Des prix différents seront donnés aux garçons et aux filles, et plus les candidats seront nombreux, plus les prix seront intéressants.

Voici le sujet du concours d'éloquence :

"Perak é karehen chom de vilain ha de labourat é Breiz".

(Feh unan e hello laret ar pé sort michér. Avezit ar morhed é vo liés gobér ardro ou zi hag ou zud, a pe veint diméet).

Ne pas dépasser les 8 ou 10 minutes. Adresser les engagements à ce concours avant le 1er Juillet, à M. l'abbé Le Lannic, Ste-ANNE d'AURAY.

DRE ER BED

E berr górieu...

... Er Vretoned vrehonegerion a Roahon en des groeit étrézé ur banuez. 170 e oent éno ha komzet é bet brehonog el ma jaojú. Goudé er pred é ma bet diskoeit dehé ur film liüet diar gouélieu Kerné devéhan.

..Sañet é bet é Paris, eit en eilvet guch, ur huerh lévreu skriübet get skriüagnerion genedik a Vreiz. Hanterhant anché e ó azé eit lakat ou aná ar el lévreu prenet, hag open 15000 a dud en des trenénet é huerh-sé. Á dra-sur, brud é zo groeit elsé ardre skriüagnerion saüet ag er vro hag un dra vat é; net siouah ! doh ma kredamb, ne ó kaget duhont na skriüagnour na levr brehonog ebet. Perak ?

..D'en 8 a viz neurh, groeit en des Bretoned Paris ou 53 et pardon é Iliz er Galon-Sakr é Montmartr, hag é penn anehon en un gavé, er blé men, en Eu. Eskob Leclerc, vikál-bras er Hardinal Feltin. Er predeg e zo bet groeit get ur Breihad misionér, en Tad Trémoren, boutet é noz a Chin a nehé zo, goudé 43 blé a labour-duhont. Laret en des en treu spontus guélet geton ha pé ken goasket en en gav duhont er gristónion, é ur houlemn pédein aveité. Epad práhesion er pardon kafinet é bet kafinneu brehonek.

.. Ur gonzerah talvoudus bras e zo bet groeit é Paris get en Eu. beleg Mévellec a zivout er Vretoned é vonet troma er Hreisté. Goulennet e óé bet kement-sé geton get "La Socioté d'Economic et de Sciences sociales" en en gav é penn anehi en Eu. Roger Grand.

..E Ker-Vreiz Konzet en des eüé Alan Guell diarbenn Félicité de Lanenmais en en gavé er blé men e za kantvet blé é varü.

..E. Flouaret, bro St-Brieg, é kavér ur "herl keltiek": "Mignoned Fanch an Uhel" (François Luzel) e labour get kalon ar oll en treu e sell er vro. Houlenet ou des get en Eu. beleg Loeiz ar Floc'h (Maodez Glamdour) konz dehé ag er muzik breihk é bobl. Get oll é anpartiz laret en des en Eu. ar Floc'h pé ken pínuik un gav muzik hor bro, ha kafinet en des tonieu ének er ró kohan ha réráll daatumet geton. Pe garehé oll er "herleu keltiek" gober el hami Flouaret, nag ul labour talvoudus e vehé groeit ének er ró

youank !

..Gouélieu bras e vo groeit é Bergerac (bro Akitén) get er Vretoned a zuhont, d'er 25 ha 26 a viz Inbrill e za. Er penn anché é vo guélet en Eutru de Gábriant a Castell-Pol hag en Tad Alexis Presse a abati Bokón.

..D'en 10 a viz Mé é vo benniget naen kotan nenati Landevenneg. Gouélieu kaer e vo groeit hag oll en Eskobed a Vreiz e zeí duhont éndro d'er Hardinal a Roahon.

.. Ur misionér Breihat, en tad Alfons Fresnel, saüet a vro Roahon, e zo bet choéjet, er niz devéhan, eit bout Eskob Fort-Dauphin é Madagascar.

.. E Haïti, gouélieu ag er ró kaeran, e zo bet groeit eit liúein er 25 et blé a eskob en Eu. Eskob er Gouaze, genedik a vro Guened, a barrez St-Thuriaü. Oll en eskobed ag er vro en un gavé tolpet étaldon, ar un dro get Penn-Réner er Républik, tudjentil er Gouarnemant, en Armé hag eleih a dud é karg. Er predeg ón incur d'en Eskob e óé bet groeit get en Eutru Jan eskob "Cap Haïtien", saüet can eüé a vro Guened, a barréz Klégégég. Deit e óé un nivér bras a dud de laret ou joé d'ou Eskob ha d'en trugórákat eit el labour groeit éno ou nesk.

..D'er 7 a viz neurh, d'en dé na óé bet dizoleit de-lüenn santéz Anna get Ivon Nikolazig, eh es bep plé goué kaer é Keranna. En dé-sé, naneit predeg ha kafinneu é brehonneg; naneit perhinderion eüé ha "tourist ebet". Groeit é bet er predeg er blé-man get en Eu. Pasco, persen St-Iehann, hag en overenn-bred e zo bet kannot get en Eu. chaloni Leroy, a vro Naoned.

..D'en 30 a viz neurh, soudarded hag e zo bet é vrezé-lat duhont é Koré ha deit éndro d'er Vro, e zo deit de Geranna get ou fanill eit trugórákat santéz Anna en devout ind goarnet. Reit ou des d'en Iliz-Veur, el testoni a hradvat, un "drapeau", groeit ha brouet é Japon, ar un tu anehon, liúeu Breiz, guenn ha du, get heruinigeu, hag ar en tu arall, liúeu Frans get er girieu: "Paotred Breiz".

..Eit gouélieu Pask, nonet e hrei d'en Iherhon, get Polig Montjarret, 34 a Vretoned, sofarion binieu ha bombard. Goulennet int bet get en Eu. Her a Galway. Resebet e veint eüé é Dublin hag é Cork.

Notre dernier numéro donnait, en breton, quelques réflexions suggérées par la reprise de "Boeh er goeh"—Nous avons reçu peu après un compte-rendu plus direct de cette séance du lèr Mars..

Applaudi, à la veillée de Noël, par la paroisse de St-Thuriau, le Mystère Evangélique de l'abbé Le Bayon "Boeh er Goed", qui met en scène la parabole de l'Enfant Prodigue, s'est présenté aux suffrages d'un cercle plus large d'amateurs de théâtre breton, le dimanche 1er Mars. La séance était honorée de la présidence de Mgr. Le Baron, vicaire général et de la présence de M. Le Moal, président du Bloum-Brug, de nombreux ecclésiastiques, de religieux et religieux.

L'assistance fut mise en sympathie, dès le lever du rideau par la jeunesse de certains acteurs et par la fraîcheur des décors peints par Mlle Alice Pasco et qui donnaient de l'ampleur à la scène un peu limitée du coquet théâtre édifié par les soins de M. l'abbé Postic mort tout récemment. Elle fut bientôt conquise, parfois émue, surtout à partir du troisième acte. Le principal acteur, un peu jeune pour rendre l'impatiente inquiétude du Prodigue, était touchant dans sa détresse et dans sa contrition. Le Père exprimait avec une émotion juste son angoisse et son espérance. La verve populaire de l'auteur amène parfois chez tel personnage, le diable, les usuriers, le ton familier, la boutade qui passe la rampe, sans nuire à la bienfaisante leçon évangélique. Ainsi retrouve-t-on, dans les 6 actes de "Boeh er Goed", l'authentique esprit des "Mystères moyenâgeux".

Il faut louer l'effort de tous ceux qui ont monté ce spectacle, du metteur en scène, l'abbé Lohier, du dévoué vicaire qui consacra tous ses temps libres à des répétitions laborieuses, chacun des acteurs, du plus angélique des anges jusqu'au diable vraiment endiable.

Me permettrai-je d'indiquer quelques points à travailler encore ? Peut-être faudrait-il faire sentir davantage le vers, si c'est encore possible, quand on abandonne le tutoiement dont usait l'auteur. On peut chercher à assouplir les gestes, certaines attitudes, et, là, où le permettrait un plateau plus étendu, rendre plus processionnelles les évolutions du chœur.

J. B.

PERAK ÉH ON MÉ

CHOMET PAOTR YOUANK

Gout e hret oll éh oen édan dinéin. En Eutru Person en des ean laret d'en dud, disul, a lein er gadoer-bredog, hag é pen devché bet karet, cherrein é veg, éda er bet n'en devché bet gquiet-nétra...

Mes breñan é krog er jardanné éh afér... Hoha! Ne ouloman ket a briz erbet !... Ret é dein laret dech ne istoér... Chelouet mat.

En dé arall, é laran dohonn-ne-uman : "La! ret é dein alkené kacét papérieu aveit pe éredenn".

Ha ne de Héned, rak éno é na non damé-pried, nen deus, zù; oh! tud pinùik, tud a fésou. Hoha! Hoha! E nant oll é labourat er er plu; ne sad-kap e zo skrivagnour; ne nann-gar e hra dilhad guilé plu; nen douzig koant e hra loken get plu aveit er nerhed.

Le pe ven arriù é Guened, né d'en ti-ker, pé d'er "nairie", nar karet; oh! ur haer a di, koant, brah, haer, dous, nignon.

Ne larein ket kenent arall neach éfar on dud e zo é labourat abarh; na tud divèh!

Pe ven digouéhet é toull en nor, né de salem er por-hour. Ne od ket éno nes ur vouéz e zas de zigor en nor dein.

- "Fetra e faot dech ? éno hi, divergent.
- Éh on é klask papérieu aveit ne éredenn, e respontan né.
- Nen dé ket diaes, éno hi. Kerhet éré-zé, d'en dret; troid e zehou, a glei, a glei hag a zehou, hag éno, ér penn devéhan, hui e gato.
- Mat, e laran né get ur dinparh, ha né d'en dret, é n'en boé komprenet."

Ketan érikell e gavan adal dein, né de laret : "Pardon, Eutru, Pardon, Monsieur !".

Ar paotr ne rannas gir erbet.

- "Bouar é narsé", e sonje né. - Ha né nezé de seùel kriù nen bouèh :
- "Ale, kanderù !
- Ne huchet ker kriù-sé; hui é, éno éan ...

TONIEU BINIOU

a vro Guened

(Er 7vet ton-men e zo Ton-balé Bagad Keranna.)

- Ya, né é.
- Er gout e hret, nen da ket mat en treu.
- Petra ? Penaos ? Nen da ket mat en treu ?
- Ya, kleun e hra en anizion.
- N'en es ket né afér doh en anizion.
- Ne vern ar girat éh a en anionenn.
- Oh ! Ha nezé !
- Mes aveit petra en diaol éh oh-hui deit anan ? Aveit Petra ?
- De oulenn papér aveit ne éredenn.
- Bogeg ! hag é houlennet kenent-sé ér "Bureau des Insalubrités Publiques"... Kerhet da valé !"

o o o

- Ha né d'en eil dorikell. Eraok na hellen digor men bég, er paotr de oulenn genein :
- "Pésort "classe" e hues hoant de gout ?
 - N'en es ket en en gleuet hoah ar genent-sé.
 - Ha lakeit e vo tennriseu-begin doh en nor ?
 - Petra ? Tennriseu-begin ?
 - E pé sort béred é vo interret ?
 - Ba ! Nen don ket deit duman aveit un internant, deit on de oulenn papériu aveit ne éredenn.
 - O ! Inosant ! éné ean, hag é tet d'er "Bureau des Pompes Funèbres" de oulenn papériu eit dinéain; kasot ho potau genoh; trabalh en es ho kudlet. Alo ! oust".

o o o

Ha né d'en dervet dorikell. Herket e od adreisti: "Etat Civil".

- "Iat, e sonjen né, anan en bo ne fapériu".
- "N'en des naneidoh ?
- Nann.
- Ne hues ket test erbet ?
- Nann, hizù, n'en es ket test erbot.
- Groeit ho "téklarasion".
- Groeit en es hi pell zo.
- Groeit hi hoah ur huèh, na hues hoant na vo nerket.
- Mat, éh an d'hé gobér.
- Ur plah é ?
- Ya, suruat.

- Hé goarn e hret é r gér p é has e hret de vagein ?
 - O! un herrad atañ en hé goarnein; hag arlerh, na nen da ket nat en treu n'hé haso de vagein.
 - Hui é en tad ?
 - Nen don nancit danùé hé fried, ha deit on de oulenn papérieu aveit ne éredenn".
- Nez é er paotr e sañ, sellou é n é bonn !!!
- "Aman é na or "Bureau des Naissances", éié ean; aman é tér bepred goudé en éredenn, ha guchavé érack. Kollet é hues hé penn !
 - Mat, mat, ne ouien ket !".

o o o

Ha né un tannig pelloh; hag é huñlan adreist un nor "Salle de Mariages"; "aman é'er bihaman, e sonjen né, ne vein ket kaset kuit, ha ne hrein ket un dro avait nétra".

Hantór digoret o é en nor dein, hag é huñlan ur vandennad paotred youank, lod guisket, lod arall dibisket èl hor hetan tad Adam, é n o nesk-ur pikol jardana, ur horn-butun geton é n é vóg :

- "Arriù oh, lantouzér ?", éié éan.
 - O, n'en des tangual erbet é nep tu. Anzér 'zo ! Anzér 'zo !
 - "Alè ! Oust, déshabillez-vous, passez la visite comme tout le monde".
 - O! Avedonn-né, n'en des ket dober erbet a genent a chichi.
 - D'obér petra 'ta oh hui deit aman ?
 - De houlenn papérieu aveit ne éredenn.
 - Hag é tot d'astenn o fri aman, begeg ? "Allez, custe, rompez" !
 - "Rompez, rompez" ..? -Ret é dein "rompre", torrein ? Ha n'ocah Filistin ha né, ni 'n en anadé a houdé pell zo !
 - "Rompez, vous dis-je, ou je vous colle 15 jours" !
- "Rompez" en des laret..., hana, ret é sentein..., ha né de di Filistin de laret dein ne fallé ket dein monet pelloh.

o o o

Setu azé, ne heh tud, perak é n on chonet paotr youank...

F. Repars, kiré Plistin-en-Traeh.
(revé "Eleun-Brug", Meurz 1952)

LA TOPONYMIE du Canton de Port-Louis

Dans un récent numéro des "Annales de Bretagne" (Tome LIX, année 1952), Monsieur H.P. Buffet, archiviste du département d'Ille-et-Vilaine, vient de publier une excellente étude sur la toponymie du canton de Port-Louis (Mhan). Elle pourra servir de guide et de modèle à tous ceux qui s'efforcent de percer le mystère des noms de lieux dans le pays vannetais.

Les noms de lieux ont toujours excité la curiosité. On les soupçonne d'être riches de sens. Malheureusement trop souvent on se contente d'interprétations les plus légères ou les plus fantaisistes. Menées avec méthode, les recherches apportent d'utiles renseignements à l'histoire locale et même générale. Des savants comme Loth et Largillière n'ont-ils pas réussi à démontrer que la toponymie nous fournissait les arguments les plus solides en faveur de l'existence de nos vieux saints bretons ?

Pour parvenir à de telles conclusions, on ne saurait se contenter de vagues rapprochements phonétiques avec des mots encore en usage. Dans la partie bretonnante du Morbihan, la toponymie est à peu près intégralement bretonne mais presque toujours assez ancienne et donc formée de mots appartenant au vocabulaire du moyen ou même du vieux breton. D'où la nécessité de rechercher les formes les plus anciennes, c'est-à-dire les plus proches des origines. Il est indispensable aussi de contrôler les noms écrits par la prononciation locale, aussi exacte que possible. Quantité d'erreurs proviennent de mauvaises graphies fournies par des scribes ignorant le breton. Avec une connaissance suffisante des règles de la philologie, il devient alors possible de suivre l'évolution du nom et souvent de reconstituer sa forme primitive. Des comparaisons avec d'autres noms semblables achevant de préciser le sens. Elle est la méthode que Monsieur Buffet s'est efforcé de suivre : elle a donné d'excellents résultats.

Plus nombreuses qu'ailleurs, les dénominations françaises n'apparaissent que tardivement dans le canton de Port-Louis et demeurent dans le voisinage de la ville.

Le trafic du port y attirait des amateurs et des commerçants qui se sont construits, des maisons de campagne, d'où les inhabituelles crozetières, Fouesnardières ou Ville-Marion.

Les monuments antérieurs aux invasions bretonnes ont reçu eux-mêmes des noms bretons. Les dolmens et les menhirs sont appelés non (Men-du, Trinen) ou roh (Taulen er roh, Roh vras) sans qu'on puisse toujours distinguer les négolithes des rochers naturels. En dépit des sites reconnus à Kervignac, Nostang, Port-Louis, Gâvres, aucun non romain n'a survécu. Les ruines de cette époque ont été parfois appelées Magouer ou Magouero. Monsieur le Chanoine Buléon rattachait aussi à cette origine les Goh-Ilis et les Bossonno. À notre avis on pourrait ajouter encore les Gohquer et peut être les énigmatiques Rest et Reste, ce qui tendrait à démontrer une occupation plus dense qu'on l'a crue généralement. L'identification de Blavet (Port-Louis) avec l'antique Elabia de la "Notitia dignitatum" a soulevé récemment de vives polémiques. Monsieur Buffet n'ose se prononcer formellement en faveur de cette thèse défendue par la Borderie et Desjardins. Nous avons pu nous convaincre qu'elle était encore plus ancienne. Dans sa carte de la Gaule antique datée de 1642, le géographe Sanson situe Elabia à l'estuaire du Blavet.

De nombreux noms du canton de Port-Louis ont une origine religieuse. On n'y relève cependant qu'un seul plou : Plouhinec, quelques tré, notamment Trevelsion, siège primitif de la paroisse de Merlevenez. On sait que ces termes désignent des circonscriptions religieuses anciennes. Le seul lan mentionné, un Langroez nous paraît plus tardif. Au contraire les noms en loc que l'on regarde comme postérieurs aux invasions normandes et les noms en Saint sont très nombreux. Faut-il conclure, se demande M. Buffet, que la région a été christianisée plus tardivement que la Bretagne du Nord et de l'Ouest où abondent les plous ? C'est peu vraisemblable mais peut-être les ravages des Normands ont-ils été plus importants au voisinage des havres côtiers, chassant les populations et faisant disparaître les établissements religieux.

Les saints éponymes sont les uns connus en Armorique et même en Grande-Bretagne, comme Gildas, Malo, Peran, Guénolé, etc., les autres à peu près ignorés : Iel, Tonin, Junan, Les Loenaria et les Locjan doivent leur origine aux

Templiers et aux Hospitaliers (ne faudrait-il pas leur attribuer aussi les Langroez où se vénéraient des fragments de la Vraie-Croix). Les saints du calendrier romain : Synphorien, Laurent, Hélène, Catherine ont dû être introduits plus tardivement encore. Peut être certains comme Adrien et Cornély ont-ils supplanté de vieux saints bretons oubliés.

On classe aussi parmi les noms religieux les Clouestr ou Clouestro sans savoir ce qu'ils désignent exactement. Les Moustoir sont, comme le non l'indique, d'origine monastique. Monsieur l'abbé Lozerec en a dressé une liste impressionnante : il les date du XII^e siècle et les considère comme des dépendances des grandes abbayes, notamment de Saint-Gildas-de-Rhuys. Monsieur le Chanoine Le Mené les faisait remonter au-delà des invasions normandes. Un renseignement précieux nous est apporté par Monsieur Buffet qui signale dès 1037 un Kaer-er-Moustoir en Sainte-Hélène.

De nombreux toponymes renferment un non d'homme, ainsi les Lez qui désignent des résidences seigneuriales. Monsieur Buffet nous les montre curieusement alignés le long du grand chemin de Nostang à Port-Louis. Les Ker sont encore plus répandus : c'est en quelque sorte le non commun des villages bretons et qui demeure en usage depuis de longs siècles. S'il faut recourir aux plus anciennes chartes pour identifier certains noms, d'autres sont encore portés par les familles actuelles. Les noms d'animal (Kerarrff, (cerf), Kervran (corbeau), Kernarchu (cheval) peuvent n'être que des sobriquets. Certains déterminatifs ont été empruntés non pas à l'homme, mais à la physionomie du lieu : Kervorn (marais), Kerentrech (passage).

Beaucoup de noms de lieux dérivent en effet de particularités géographiques tenant au relief : Mané, Bré, Run (cette dernière dénomination peut se rapporter parfois à un tertre artificiel comme Crug ou Motten) qui servent à désigner les éminences tandis que Poul et Poul sont attachés aux bas-fonds; à l'hydrographie : Ster (étier), Len (étang), Guern, Loch (marais); à la végétation : les nombreux Coet (bois), Bod (bouquet d'arbres), Lann (lande). Le travail de Monsieur Buffet éclaire de nombreuses dénominations et ses conclusions ont souvent une portée

qui dépasse largement les frontières du canton de Port-Louis. Mais la sagacité des chercheurs trouvera encore à s'employer utilement. Lui-même signale certains noms dont il n'a pu percer le sens. D'autres interprétations ne sont que des hypothèses parfois hasardeuses ainsi celle qui fait de Niantec une grenouillère. Le Pont-Arroch, pont sur les roches, ne nous convainc pas davantage : la prononciation locale dit "aroche" et non "ar roh". Le cerf de Pont-er-Harhuc ne serait-il pas un de ces animaux facétieux qui, selon les croyances superstitieuses, tourmentaient, en certains lieux, les passants attardés et surtout les ivrognes? Signalons aussi que le prieuré de Plouhinec est nommé en breton Er Briclaj. Le cadastre, surtout l'état des sections aurait fourni bien des noms intéressants, ainsi pour Loc-niquélie : Er Roh-Glas, Parc-er-Vosenn, Poulsabiec, Talhoust, Tal-er-Hoant (hovant), dont le sens est assez clair et quantité d'autres qui seraient à interpréter.

Il serait souhaitable que de telles enquêtes fussent menées avec autant de maîtrise dans les divers cantons du Morbihan. Sans aucun doute elles seraient riches d'enseignements. Les noms de lieux, réduits à de simples étiquettes, redeviendraient intelligibles et nous montreraient inscrite sur le sol l'histoire des générations qui en ont fait une terre à la fois bretonne et chrétienne.

J. DANIGO



Pendant que la persécution rendait presque impossible tout exercice du ministère ecclésiastique, un prêtre avait su mettre à profit ses loisirs forcés. Nous avons nommé M. l'abbé Joseph Mahé de l'Île-d'Arz. Il était déjà bien connu dans la société vannetaise quand éclata la révolution. Ses études au collège, puis au séminaire de Vannes avaient été plus solides que brillantes. Mais il était de ces prêtres qui se préoccupent pendant toute leur vie d'étendre et d'approfondir leurs connaissances. Vicaire à Korvignac, ensuite à St-Salomon, il poussa ses investigations dans tous les domaines. Ses contemporains ne savaient ce qu'il fallait admirer le plus dans sa conversation, de son érudition immense ou du charme de son esprit. Il possédait à fond Platon, Homère & Virgile. Caché dans la ville de Vannes, traqué de grenier en grenier, absorbé par le soin des âmes, il trouva le moyen de s'appliquer aux mathématiques, à la musique, au dessin et d'apprendre l'hébreu.

Mais son étude favorite était celle de S. Augustin et des écrivains de Port-Royal. Sa formation théologique l'aiguillait vers le premier et son tempérament tout d'une pièce était bien fait pour sympathiser avec les rigides solitaires. Les Essais de Nicole étaient devenus son livre de chevet. Mais hâtons-nous d'ajouter que son attachement à l'Eglise et à ses directions demeura indéfectible. Ce prêtre avait prouvé, mieux que par une signature apposée au bas d'un formulaire, qu'il était disposé à tout souffrir plutôt que de briser avec Rome. Seulement en lui se révélèrent certaines faiblesses de l'homme universel et de l'autodidacte : une foule de notions amassées au cours de ses lectures et mal digérées lui tenaient lieu de science. On le prenait pour un profond théologien et il n'était qu'un érudit.

Dans les premières années du XIX^e siècle, le chanoine Joseph Mahé était donc considéré comme la lumière de l'Eglise de Vannes. Quand l'évêque, Mgr Raynaud de Panzenon, s'entendit avec l'autorité civile pour fonder dans les bâtiments de la défunte Ecole Centrale, un établissement d'instruction qui fût en même temps Petit-Séminaire et Collège, - car il ne faut pas oublier que le Collège Jules Simon fut créé par des prêtres, développé par les

Jésuites et ressuscité par un évêque, -l'abbé Mahé y fut nommé aumônier, bibliothécaire et suppléant de tous les professeurs.

Son caprice sur les élèves était extraordinaire. On sait à quel respect admiratif que professent pour les savants de village ceux qui n'ont connu ni fréquenté d'autres talents. Les écoliers du Collège de Vannes avaient cette naïveté des simples. Ils saluaient bien bas le vieux Corlobé, ouvrier-imprimeur chez les Enfants de Gallés; puisque cet homme faisait les livres, ne devait-il pas savoir tout ce qui est dans les livres ? Sur la foi du menuisier Riguidel ils se prenaient à regretter que le grand Guillaume de Lecmariaquer (un futur recteur de Melrand), l'aigle de la classe de philosophie, n'eût pas vécu 73 ans plus tôt : à coup sûr il eut foudroyé Rousseau et Voltaire et prévenu la Révolution !...

À leurs yeux, le chanoine Mahé, qui entendait l'hébreu et lisait Homère dans le texte devait figurer la Science en personne. Sa taille, son austérité, un ton qui n'admettait pas de réplique, tout leur imposait dans ce prêtre. "Je le vois dans la chaire de notre chapelle, écrivait l'un d'eux en 1875; debout, la taille élévée, le front haut, les yeux bruns et doux, le nez et le bas de la figure exprimant à la fois la finesse et la fermeté. Banissant les nièvreries de ses instructions (il est à craindre que les bontés de Marie, le Sacré-Coeur, la divine Miséricorde elle-même ne fussent nièvreries pour l'austère chanoine), il ne semblait préoccupé que d'une chose : fortifier nos âmes par les grands principes de la morale, et nous prémunir contre cette affreuse maladie : le doute... Son geste était sobre, presque nul; sa voix limpide, claire, aux intonations variées. Antoine Arnaud parlant en Sorbonne devait avoir cet accent-là" (Dr Mauricat).

Autour de l'abbé Mahé, les élèves voyaient des maîtres dont la plupart, qu'ils portassent soutane ou redingote, corroboraient ses principes par l'exemple ou la parole; et le bon père M. Basset, si effrayé par l'idée du sacerdoce qu'il voulut rester diacre toute sa vie, et le terrible M. Gayet, si terrible que plusieurs préféraient s'engager dans les armées de Napoléon plutôt que de tomber sous sa férule, et M. Le Barre qui ne connaissait d'autre argument que celui d'autorité, et, chose rare chez un professeur de philo-

sophie, ignorait les nuances et les distinctions. De principal lui-même, M. Géanno semblait fort sympathique au chanoine, mais pouvait-on savoir ce que pensait cette petite personne nigarde et falote dont Jules Suisse dit Jules Simon nous a dessiné le caricatural portrait ?

Ainsi les élèves ecclésiastiques entraient au séminaire, ignorants des dogmes jansénistes, mais déjà formés aux principes de la morale la plus rigide. Là, ils avaient pour directeurs trois des plus fervents disciples du chanoine Mahé : M. Pierre Hercelin, de Saint-Congard, M. Alexandre Guillaume, de Glénac, et M. Guégan de Quiberon. Leur enseignement trop rigide au gré de certaines orthodoxies ombrageuses, les faisait soupçonner de jansénisme et leur suscitait dans le diocèse de violentes oppositions. Le Curé d'Auray, M. Gabriel Deshayes, crut même remarquer qu'ils exerçaient une funeste influence sur l'un de ses paroissiens, le plus brillant des élèves du séminaire, nommé Pierre-Marie Le Port. Brusquement l'impétueux Curé leur arracha ce clerc, à la veille de son sous-diaconat pour le diriger sur le séminaire de Saint-Sulpice.

Le Supérieur lui-même, M. Jean Mathurin Le Gal, de Rochefort-en-Terre, était suspect de tendresse pour un thomisme exagéré. Certes il donna dans les tendances rigoristes. Directeur de l'inc Molé, il imposa la voie très étroite à son illustre pénitente. Mais il faut dans la destinée de cet homme, subtil par raison, opportuniste par tempérament, et conciliateur par vertu, de ne jamais prendre nettement position. Candidat, malgré lui à la cure de Questembert, il fut évincé par un concurrent plus heureux et ne recueillit que le rectorat de Guégon. Ce débiteur fixa une vocation depuis longtemps indécise. M. Le Gal entra au noviciat des Lazaristes et c'est comme membre de la Congrégation qu'en 1783 il fut nommé supérieur du Grand Séminaire de Vannes. Prêta-t-il le serment en 1791 ? Il semble bien qu'il ait, mais seulement une promesse immédiatement rétractée. À l'époque de la pacification religieuse, il flotta entre les intransigeants et les "soumissionnistes", recevant des horizons de droite et de gauche et s'efforçant d'accorder les contraires, (M. Le Gal n'avait donc rien de cet entêtement que lui attribue Mgr Crosnier dans sa biographie de Gabriel Deshayes).

Sa prudence, ses fonctions, -il gouverna le Séminaire de Vannes pendant 35 ans de 1783 à 1790 et de 1804 à 1831, sa réelle science théologique lui conféraient une autorité sans conteste. Jamais homme n'a sans doute exercé une telle influence dans le diocèse de Vannes. Si M. Mahé était la lumière du clergé, les avis de M. Le Gal fixaient sa règle de conduite. Il suffisait aux séminaristes de savoir que les opinions de leur ancien aumônier avaient les sympathies du supérieur pour les engager à s'y ranger sans réserve.

Une ordonnance de Mgr de Pancepont leur imposait comme manuel "le judicieux Bailly", qui régnait alors dans la plupart des séminaires de France et qu'un décret de l'index devait proscrire cinquante ans plus tard. Ces volumes à l'aspect rébarbatif et minable leur prêchaient le tutiorisme le plus net. Mais sur la collaboration de l'homme avec Dieu dans l'affaire du salut, ils ne leur donnaient que des notions bien vagues, ce qui permettait à M. Guillaume, le professeur de théologie pratique d'y introduire, sans corrections ni suppressions, son thomisme à saveur janséniste. Mais quand l'auteur leur commentait les quatre articles obligatoires de 1682, j'imagine avec quelle force ce prêtre qui devait verser des larmes en voyant la coupole de S. Pierre se profiler dans le lointain se posait en défenseur de la primauté romaine... D'ailleurs le premier maître des séminaristes était encore le chanoine Mahé. Il avait en effet ses grandes et petites entrées dans la maison. Pendant les récréations, on le voyait circuler à travers les groupes et prendre part les élèves les plus intelligents ou les plus influents pour leur distiller goutte à goutte la pure doctrine de Port-Royal.

(à suivre)

J. ROYER

Adresser toute correspondance à
 Abbé J. Le Palud,
 Grand-Séminaire- VANNES
 C.C.P. 1158-46 NANTES

Prix des abonnements (10 n^{os})
 1 an (édition complète) : 200 frs
 1 an (première partie) : 150 frs
 Le numéro : 15 et 20 frs

Le Directeur-gérant: J. Le Palud Ronéotypé au Gd. Sém. Vannes